

**Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 24/02/2025**

**Présents :** Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Adeline TRIBUT  
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Joël HENRY, Bernard LECUILLER, Nicolas MAITRET

**Absents :** Aurélie MAYORA (Absente excusée)

***La séance est ouverte à 20 heures 45  
Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT***

---

**1) Compte rendu de la séance du 14 octobre 2024**

Approuvé à l'unanimité.

**2) Virement de crédits**

Petit rappel, l'instruction budgétaire et comptable M57 pour les mairies qui a été préconisée au 1<sup>er</sup> janvier 2023 est effective pour notre commune au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le maire peut faire des transferts de budget entre comptes de mêmes sections (à l'exclusion du chapitre des dépenses de personnel) à hauteur de 7,5 % et bien entendu doit prévenir le conseil de ces transferts.

Par conséquent, dernièrement un transfert de compte à compte a été réalisé pour une somme de 52,19 € créditée sur le compte « intérêts des emprunts » (66 111) et débitée sur le compte « frais divers » (6 188). Le conseil a pris note et le transfert n'a pas de réel impact au vu de la somme.

**3) Désignation de représentants de la commune au syndicat départemental des eaux de l'Aube**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le SIVU Moulin des fées a transféré sa compétence au SDDEA (Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube). Le site internet du syndicat est [www.sddea.fr](http://www.sddea.fr).

Au niveau du syndicat SIVU Moulin des fées, les représentants étaient M. FROMONOT et M LECUILLER (titulaires) et Mme POITOUT (suppléante). Le conseil valide les nouveaux membres pour représenter la commune dans le nouveau syndicat : M FROMONOT et M LECUILLER comme titulaires et M HENRY comme suppléant.

**4) préparation du budget primitif 2025**

Les résultats du compte administratif 2024 au niveau du fonctionnement et de l'investissement et les résultats sont :

			Résultat de l'exercice	(résultat à la clôture de l'exercice précédent) Résultat à la clôture de l'exercice
Fonctionnement	Dépenses de l'exercice	≈ 140 483 €	Excédent de ≈ 43 856 €	(excédent de ≈ 40 603 €) Excédent de ≈ 84 459 €
	Recettes de l'exercice	≈ 184 339 €		
Investissement	Dépenses de l'exercice	≈ 129 923 €	Déficit de ≈ 110 892 €	(excédent de ≈ 32 625 €) Déficit de ≈ 78 267 €
	Recettes de l'exercice	≈ 19 030 €		

Une esquisse des travaux prévus pour l'année 2025 :

- Remise en état du chemin de Beines au niveau du tronçon que nous partageons avec la commune de Lignorelles.
- L'installation de deux avaloirs d'eaux de pluie à la sortie du village coté Maligny devrait voir le jour.
- L'installation de nouveaux éclairages publics autonomes est prévue à l'entrée du village et sur le vieux chemin.
- La mise en place d'un dos d'âne sur le vieux chemin est prévue pour limiter la vitesse.
- Un réajustement sur les ruisseaux des chicanes de la rue Saint-Etienne devrait plus retenir l'eau lors d'un orage.

**5) Questions et informations diverses**

La commission finance va se réunir pour proposer un budget primitif 2025 au conseil municipal courant mars.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.***

---

En aparté du conseil municipal, les principaux viticulteurs du village ont fait une présentation de la prochaine Saint-Vincent qui devrait se dérouler sur notre village en 2028. Ils émettent deux possibilités, l'organiser en 2027 avec Maligny ou la faire comme prévu en 2028. Par conséquent, une première réunion publique sera prévue afin de recueillir l'avis des Villacoises et Villacois.